

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945-1948)

Autor(en): **Dongen, Luc van**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **47 (1997)**

Heft 4: **Die Schweiz und der Zweite Weltkrieg = La Suisse et la Seconde Guerre mondiale**

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81211>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse dans l'immédiat après-guerre (1945–1948)

Luc van Dongen

Zusammenfassung

Der Artikel untersucht für die unmittelbare Nachkriegszeit die Abhängigkeit der «öffentlichen Erinnerung» von der innen- und aussenpolitischen Konstellation. Moralisch wie politisch isoliert und unter der Furcht, dass die inneren Spannungen den Konsensus der Kriegsjahre zerstören könnten, dominiert eine enge und mystifizierende Sicht der unmittelbaren Vergangenheit. Dies zeigen die Erklärungen zum 8. Mai 1945, die Politik der «Berichte», das gescheiterte «Weissbuch»-Projekt, die Aburteilung der «schlechten Schweizer» und General Guisans Bemühungen, den Aktivdienst zu sakralisieren. Nach den lebhaften und teils polemischen Debatten der Jahre 1945/46 verblüht der Erinnerungsfrühling sehr schnell. Im Kontext des Kalten Krieges werden die kritischen Stimmen mehr und mehr den kommunistischen Positionen zugeschrieben, die ihrerseits von den Konservativen wie von den Sozialdemokraten ausgegrenzt werden. Das sich an ausländischen Vorbildern orientierende Erinnerungsbild der Kommunisten ist nicht in der Lage, den etablierten Vorstellungen, welche über die störenden Aspekte der 30er und 40er Jahre hinwegsehen, gefährlich zu werden.

Une «mémoire» de guerre en pays non belligérant

Contrairement à ce que l'on peut constater dans d'autres pays¹ et comme le révèle brutalement l'actuelle «affaire des fonds juifs», la recherche ne

¹ D'utiles références bibliographiques figurent par exemple dans «1945: Consequences and Sequels of the Second World War», Actes du colloque international de Montréal du 2 septembre 1995, *Bulletin du Comité international d'histoire de la Seconde Guerre mondiale*, numéro spécial, 27/28, mai 1995, et dans Georges Kantin, Gilles Manceron (e.a.): *Les échos de la mémoire. Tabous et enseignements de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, 1981. On peut aussi se reporter à la bibliographie parue dans Henry Rousso, Eric Conan: *Vichy. Un passé qui ne passe pas*, Paris, 1994.

s'est pas encore véritablement intéressée à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse. Faut-il y voir une lacune historiographique, engendrée par l'esprit de «défense spirituelle»², qui a si longtemps imprégné le climat intellectuel helvétique, ou la preuve que ce thème n'a pas lieu d'être étudié pour la Suisse? Nous ne nous étendrons pas sur le retard de l'historiographie helvétique qui s'avère évident dans certains domaines, comme par exemple en ce qui concerne l'histoire du temps présent. En revanche, il est nécessaire de préciser le sens que nous prêtons à la notion de «mémoire», de même que les spécificités de cette problématique par rapport à la Suisse.

Pour l'historien français Henry Rousso, l'histoire de la mémoire est «l'étude de l'évolution des différentes pratiques sociales, de leur forme et de leur contenu, ayant pour objet ou pour effet, explicitement ou non, la représentation du passé et l'entretien de son souvenir, soit au sein d'un groupe donné, soit au sein de la société tout entière»³. Il s'agit avant tout d'observer les différents retours et usages du passé qui ont cours dans la vie publique, ainsi que la manière dont les représentations et les débats engrangés par ces «résurgences» s'enracinent dans leur contexte. C'est donc cette «*mémoire publique*»⁴ qu'il faut avoir à l'esprit lorsqu'est évoquée la «mémoire» de la guerre. Ce que l'on nomme communément la «mémoire collective» est l'extension – hasardeuse selon les psychologues – d'un phénomène individuel à un groupe social, et n'est qu'un aspect de la mémoire publique au sens où nous l'entendons; elle n'apparaîtra qu'incidemment dans le cadre de cet article.

La mise en perspective historienne de la mémoire va immanquablement de pair avec une réflexion sur l'oubli, car «même étudiée à l'échelle d'une société», écrit Henry Rousso, «la mémoire se révèle comme une organisation de l'oubli»⁵. Jacques Picard ne dit pas autre chose lorsqu'il plaide pour une histoire de l'oubli: «In jedem Fall ist es auch von Wert für das Verständnis der Erinnerung, die politische und soziale Organisation des Vergessens zu untersuchen.»⁶ Or, si le «souvenir» est généralement visible – voire ostentatoire –, ce n'est pas le cas de l'«oubli», plus difficile à saisir.

2 Cf. Hans Ulrich Jost: «L'historiographie suisse sous l'emprise de la défense spirituelle», *Archivio storico ticinese*, 1984, pp. 299–306.

3 Henry Rousso: *Le syndrome de Vichy, de 1944 à nos jours*, Paris, 1990, p. 11.

4 L'expression a notamment été employée dans Nicola Gallerano: «Histoire et usage public de l'histoire», *Diogenes*, 168, octobre–décembre, 1994, pp. 87–106, et «La memoria pubblica del fascismo e dell'antifascismo», in *Politiche della memoria*, Rome, 1993, pp. 2–7; Philippe Burrin: «Vichy», in Pierre Nora (sous la dir. de): *Lieux de mémoire*, t. III, *Les France*, Paris, 1992, pp. 321–345.

5 Henry Rousso: *op. cit.*, p. 12.

6 Jacques Picard: «Eine Politik der Erinnerung. Anmerkungen zu den schweizerischen Erinnerungsfeierlichkeiten zum Ende des Zweiten Weltkrieges in Europa», *Traverse*, 2, 1996, pp. 7–17.

Pour ce qui concerne cette étude, nous mettrons plutôt l'accent sur l'*occultation*, qui répond sinon à une intention délibérée du moins à des intérêts bien compris. Notons que dans la construction de toute mémoire entre également en jeu une autre dimension importante, à savoir l'*ignorance*. Mais tant le repérage de l'oubli, que de l'occultation et de l'ignorance, est fonction de l'état des connaissances historiques. Que l'on (re)découvre un fait emblématique jusqu'alors ignoré et voilà que l'on peut s'interroger sur les raisons et les circonstances du silence constaté⁷.

Quant à la spécificité du cas suisse par rapport à la mémoire, il convient de la résumer dans ses grandes lignes. Dans son introduction au *Syndrome de Vichy*, Henry Roussio justifie son entreprise principalement par le fait que les années 1939–1945, la défaite, l'Occupation, et surtout Vichy, constituent pour la France un *traumatisme*, caractérisé par des fractures internes qui ont même conduit le pays à un état de guerre civile. C'est un passé fait de drames, de morts et de massacres qui pèseront d'un poids très lourd sur la mémoire et compliqueront la réconciliation des Français avec leur histoire. L'événement peut ainsi être comparé à la Révolution française et aux guerres de Vendée, à la Commune de Paris et, sur un autre plan, à l'affaire Dreyfus qui, chaque fois, mirent à mal l'unité et l'identité nationales.

Qu'en est-il de la Suisse, où ont prévalu l'unité nationale et la cohésion sociale? L'expérience helvétique est très éloignée du cas français. La Suisse resta neutre et décida de ne pas prendre part à la lutte à mort entre fascismes et démocraties, convaincue que non seulement cette troisième voie (*Sonderfall*) était la plus sûre mais aussi la plus juste. Son territoire demeura préservé d'une agression militaire et d'une occupation étrangère. Sa population ne fut donc pas entraînée dans une «guerre civile» entre résistants et collaborateurs. Le pays ne souffrit point non plus des calamités du temps de guerre. Certes, on déplora 84 victimes de bombardements aériens, des morts accidentelles de soldats sous les drapeaux, des suicides liés à la guerre et 17 citoyens exécutés pour trahison (sur lesquels tombera le voile du silence après 1945). Mais aucun élément funeste de nature à créer une tradition du martyr ou à constituer une source de discorde inté-

7 Ainsi, par exemple, la parution d'ouvrages sur des individus ayant courageusement désobéi aux ordres pour sauver des vies menacées pourrait nous inciter, rétrospectivement, à nous interroger sur l'«oubli» de ces actes depuis la fin de la guerre (cf. Alexander Grossmann: *Nur das Gewissen: Carl Lutz und seine Budapester Aktion: Geschichte und Porträt*, Wald, 1986; Stefan Keller: *Délit d'humanité: l'affaire Grüniger*, Genève, 1994; Theo Tschuy: *Carl Lutz und die Juden von Budapest*, Zurich, 1995). Il en va de même avec la question, que l'historiographie vient d'exhumer, des filiales d'entreprises suisses actives en Allemagne pendant la Seconde Guerre mondiale (cf. Sophie Pavillon: «Du potage pour la Wehrmacht», «Obus sans frontière», «L'axe de l'aluminium», in *Page deux*, juin 1996, pp. 58–60, novembre 1996, pp. 50–53, décembre 1996, pp. 55–58).

rieure. A s'en tenir à la vision la plus traditionnelle et la plus conservatrice, il semblait que le peuple avait eu constamment confiance en ses gouvernants, qu'il s'était laissé galvaniser par la figure charismatique de son général et qu'il s'était réconcilié avec lui-même, après le temps des conflits sociaux. L'on sait bien aujourd'hui que ce tableau de la Suisse entre 1939 et 1945 est par trop simpliste et qu'il procède d'un jugement téléologique qui écarte de l'histoire les ambiguïtés et les virtualités. Par ailleurs, il fait abstraction des tensions et des divisions dans les plus hautes sphères de l'Etat et de l'armée. Malgré tout, c'est davantage d'unité intérieure que de division qu'il faut parler pour caractériser la situation de la Suisse. Pourquoi alors s'intéresser à la mémoire d'un événement qui a tout l'air d'être un *non-événement*? D'abord parce que, contrairement à ce que croient de nombreux Suisses aujourd'hui, la Seconde Guerre mondiale suscita, dès 1945, des polémiques enflammées. Il est extrêmement intéressant de suivre l'évolution de ces résurgences, discussions et aussi silences autour de la guerre (voir en particulier les thèmes sensibles du refoulement des Juifs, de la politique d'asile en général, de la collaboration économique et financière avec l'Allemagne, etc.). Ensuite, force est de constater l'importance culturelle de la Seconde Guerre mondiale, qui se vérifie à chaque «crise» de l'identité nationale (malaise suisse des années 60, débat sur l'abolition de l'armée, crise des années 90) et à chaque échéance qui engage le destin international de la Suisse (voir les débats autour de l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des nations unies et l'Espace économique européen). La mémoire de la guerre, cristallisée autour de certaines images et valeurs (la neutralité, le réduit, l'armée...), est devenue une composante essentielle de l'identité nationale, d'où la nécessité de mieux en cerner les ressorts.

Procédant à une lecture critique des usages sociaux de l'histoire au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, une pareille étude ne devrait pas manquer de jeter une lumière originale sur l'histoire du «temps présent»⁸ en Suisse.

Une mémoire dominante soumise aux choix politiques du moment

Les lignes suivantes se veulent une première contribution au champ dégagé ci-dessus. Il s'agira avant tout de mettre en évidence les principales caractéristiques de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Suisse

⁸ A propos de l'histoire du temps présent, se reporter à l'excellent ouvrage préfacé par Robert Frank: *Ecrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Actes de la journée d'études de l'IHTP (du 14 mai 1992), Paris, 1993, 417 p. Voir aussi Agnès Chauveau et Philippe Tétart: *Questions à l'histoire des temps présents* (sous la dir. de), Paris, 1992, 136 p.

de 1945 à 1948 sous l'angle des rapports entre mémoire et politique⁹. Nous nous arrêterons en 1948 du fait que cette date marque à la fois la fin d'une première phase de «prise de contact» avec le passé récent et l'installation de la Suisse dans la guerre froide – même si les prémisses de cette dernière s'étaient déjà fait sentir avant. Au cours de ces trois années décisives vont en fait se mettre en place les réflexes mentaux et les représentations propres à la guerre, qui continueront de peser des décennies durant sur la perception collective des Suisses. C'est l'époque où la génération de la «Mob» reçoit ses premiers titres de noblesse et où se fige la mémoire commune. En raison de l'expérience vécue et du «conditionnement» des esprits au cours du conflit, la population suisse partage une vision très positive du rôle du pays pendant la guerre. Elle est donc parfaitement disposée à accepter l'image rassurante que lui tendent les milieux dirigeants.

Une mémoire déterminée par la situation internationale

La mémoire qui se construit dans l'immédiat après-guerre est, dans une large mesure, conditionnée par l'évolution du contexte international et par l'attitude de certains pays vis-à-vis de la Suisse. Le trait qui caractérise la Suisse en 1945 est l'isolement. Rappelons par exemple que le 10 avril 1944, le secrétaire d'Etat américain Cordell Hull avait vivement critiqué la politique des pays neutres. La Suisse était accusée de prolonger la guerre par ses relations économiques et financières avec l'Allemagne, ses livraisons d'armes et l'autorisation qu'elle accordait aux puissances de l'Axe d'emprunter la voie du Gothard. En novembre de la même année, les Alliés avaient donné une autre preuve de leur hostilité envers la Suisse en décrétant le blocus total du trafic routier et ferroviaire. Du côté soviétique, l'on avait même infligé un sérieux camouflet à la Confédération en refusant de renouer les relations diplomatiques avec la Suisse en novembre 1944. La crise avait valu son siège au conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz.

Au début de l'année 1945, à mesure que l'étau se resserre autour des troupes allemandes, les Alliés renforcent leurs exigences économiques et réitèrent leur demande d'aide pour les personnes déplacées des camps de concentration. Face à l'insistance du *War Department* américain, le délégué du Conseil fédéral aux Œuvres d'entraide internationale, Edouard de Haller, conseille d'envoyer sur place des citoyens suisses avec la mission

⁹ Nous tirons l'essentiel de ce qui suit de notre mémoire de licence soutenu en 1995 à l'Université de Genève, *La Suisse face à la Seconde Guerre mondiale. Emergence et construction d'une mémoire publique 1945–1948*, Cahiers de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1997 (à paraître).

d'assurer des tâches de protection et de ravitaillement au bénéfice des ressortissants alliés exposés aux bombardements et au chaos de la situation.

«(...) Il est clair que si, à tort ou à raison, on en venait à considérer que nous n'avons pas fait tout ce que nous pouvions pendant les derniers mois de la guerre (...), ce n'est plus de la gratitude mais du ressentiment que les nations victorieuses de demain éprouveraient à notre endroit. Il s'agit là d'un phénomène psychologique si évident qu'il n'est pas nécessaire de le démontrer. Quelques témoignages que nous avons recueilli de compatriotes rentrés récemment de l'étranger, corroborent entièrement notre conviction que *c'est sur ce que la Suisse fera au cours de la dernière phase de la guerre qu'elle sera jugée* et non pas sur les mérites qu'elle s'est acquise jusqu'ici [en tant que Puissance protectrice].»¹⁰

On en conclut que l'assouplissement réel de la politique d'asile à la fin de la guerre, de même que les efforts de dernière heure pour tenter de sauver des vies humaines¹¹, n'ont pas seulement obéi à des considérations généreuses. Le souci de la mémoire, ou si l'on préfère de l'image future du pays, entrainait aussi dans les prévisions du gouvernement. Ainsi, parallèlement aux négociations extrêmement importantes qui se déroulent avec les Alliés en 1945–1946, la Suisse s'efforce de mettre en valeur son action humanitaire et de parer la mémoire d'un contenu vertueux. Rappelons la subvention de 100 millions de francs accordée par le Conseil fédéral pour la création du Don national (fonds de secours suisse) en décembre 1944¹². Insistons également sur le projet d'un ouvrage collectif censé mettre en valeur les «bons services» de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale. Commanditée par le nouveau chef du Département politique fédéral, Max Petitpierre, cette publication – qui fait suite à un autre projet, celui du «Livre blanc» – aurait dû rassembler des contributions sur le CICR, la Croix rouge suisse, l'agence centrale des prisonniers de guerre, le secours aux enfants, l'hospitalisation et l'internement, la représentation des intérêts étrangers et le Don national. Elle est conçue, initialement, dans le dessein de «créer un climat psychologique favorable à une adhésion conditionnelle de la Suisse aux Nations Unies»¹³. Pour mener l'entreprise à chef, on songe à une palette d'écrivains-patriotes et de fidèles serviteurs du pays, tels J. Chenevière, C. du Pasquier, M. Zermatten, D. de Rougemont, C. Gorgé, R. de Traz, G. Calgari, F. Ernst, A. Malche, G. Castella, G. de

10 Edouard de Haller à Max Petitpierre, 16. 3. 1945, in *Documents diplomatiques suisses*, vol. XV, Berne, 1992, pp. 996–999. (Souligné par moi.)

11 Voir par exemple Alain Dieckhoff: *Rescapés du Génocide. L'action Musy: une opération de sauvetage de Juifs européens en 1944–1945*, Bâle, 1994.

12 Sur le Don national, cf. Jean-Claude Favez: «Le Don suisse et la politique étrangère: quelques réflexions», in Barbara Roth-Lochner, Marc Neuenschwander, François Walter (éds.): *Des archives à la mémoire: mélanges d'histoire politique, religieuse et sociale offerts à Louis Binz*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, Genève, 1995.

13 D. Secrétan à C. Gorgé, 21. 5. 1946, E 2001 (E) 1/98.

Reynold, L. Savary, R. de Weck, F. Barbey, N. Roger, H. de Ziegler, E. Bauer, Ch. Clerc, J. Freymond, C. Muret, G. Roud et D. Simond¹⁴. La Suisse ayant finalement jugé incompatible avec sa politique de neutralité d'adhérer à l'ONU, le projet perd sa raison d'être et, de même que le Livre blanc quelque temps auparavant, est abandonné en 1947¹⁵. L'intention, toutefois, était éloquente. N'avait-on pas souhaité ériger une sorte de «*mémorial humanitaire*», comme l'atteste cette note:

«L'entreprise n'est pas sans danger. Nous ne devons à aucun prix éveiller l'impression que nous cherchons à nous vanter, à tirer gloire de notre attitude qui n'était (...) que l'accomplissement d'un devoir sacré. Néanmoins, tant d'actes ont été accomplis pendant cette guerre, tant de dévouements se sont manifestés qu'il me semble qu'il y a là *comme un monument – modeste – dressé à la mémoire de ces six années de conflit.*»¹⁶

De 1945 à 1948, la Suisse se trouve ainsi confrontée à une périlleuse phase de transition dans le monde d'après-guerre. Changeant de diplomates là où c'est nécessaire, en vertu du principe, énoncé par l'ancien conseiller fédéral Pilet-Golaz, selon lequel la politique à suivre doit perdurer mais pas nécessairement les hommes, le pays s'adapte à la nouvelle donne internationale. Il n'hésite pas à passer de la «foi des Niebelungen» au «friendship under stress»¹⁷, passage qui se traduit notamment par l'entrée de la Suisse dans l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), en avril 1948, et par l'extension d'un ardent esprit anti-communiste. La mémoire publique de la guerre se fond donc peu à peu dans les normes politiques et culturelles du «monde libre». En 1948, lorsque survient le coup de Prague, le passé récent de la Suisse ne constitue plus un problème au niveau international. L'assimilation s'est cependant faite au prix de nombreuses simplifications et de nombreux silences.

Une mémoire subordonnée aux impératifs nationaux

Aussitôt après la capitulation allemande, les pouvoirs politique et militaire suisses choisissent d'adopter une position fermée et mystificatrice par rap-

14 E 2001 (E) 1/98.

15 Cf. lettre de D. Secrétan à C.-J. Burckhardt, 15. 9. 1947, et lettre de D. Secrétan à A. de Pury, 3. 9. 1947, E 2001 (E) 1/98.

16 Projet rédigé vraisemblablement par Daniel Secrétan à l'intention des personnes pressenties pour participer au Livre blanc, non daté [fin décembre 1945], non signé (E 2001 (E) 1/98). (Souligné par moi.) Pour un éclairage complémentaire abordé dans la perspective de l'édition des documents officiels, voir Sacha Zala: *Gebändigte Geschichte. Amtliche Historiographie und ihr Malaise mit der Neutralität, 1945–1961*, Dossier des Schweizerischen Bundesarchivs, vol. 7, Berne, 1997 (à paraître) et la contribution du même dans le présent volume.

17 Jakob Tanner: «Or et Granit. La défense nationale et les liens économiques entre la Suisse et le III^{ème} Reich durant la Seconde Guerre mondiale», *Annuelles*, 1, 1990, p. 45.

port à la guerre. A l'approche de la fin du conflit, les autorités craignent autant l'arrivée des troupes soviétiques aux frontières suisses que l'imminence de conflits sociaux à l'image de 1918–1919. En mars 1945, par exemple, le lieutenant-colonel R. Frick, de retour d'un périple à l'étranger, écrit au général Guisan, en qui il voit avec raison un allié compréhensif, pour l'alerter au sujet du risque de «bolchévisation de l'Europe»¹⁸. De nombreux autres officiers et sans doute aussi de dirigeants politiques s'attendent à une épreuve de force comparable à celle de la grève générale de 1918. Autre peur, celle de l'antimilitarisme, dont on prévoit une recrudescence¹⁹. De ce fait, l'histoire de la période qui s'achève ne pouvait qu'être placée sous haute surveillance étatique.

L'attitude adoptée et le message délivré par les autorités lors de la fin de la guerre sont révélateurs. Pour le 8 mai 1945, le Conseil fédéral se montre extrêmement prudent. Il attend de voir comment les Alliés vont fêter la victoire avant d'opter pour une conduite, d'ailleurs sensiblement influencée par l'Eglise²⁰. La préoccupation majeure est d'éviter les excès d'enthousiasme qui pourraient contrecarrer la politique de neutralité (tant vis-à-vis des Alliés que de l'Allemagne) et provoquer des désordres intérieurs. Il est finalement décidé qu'un discours sera prononcé à la radio le 8 mai et que les cloches résonneront dans tout le pays au soir du même jour. Par ailleurs, des cérémonies religieuses interconfessionnelles sont prévues un peu partout. Dans son discours, le président agrarien Eduard von Steiger exprime toute sa compassion pour les souffrances endurées par les autres peuples et affirme sa reconnaissance aux deux instances tutélaires appelées à devenir l'axiome fondamental des représentations de la guerre, à savoir *Dieu* et *l'armée*. Le sort miraculeux de la Suisse est présenté en des termes qui font une grande part à la grâce divine et à une «volonté qui nous dépasse». Empreint de lyrisme et d'humilité dans l'évocation des événements historiques qui viennent de se dérouler, le ton se fait cependant plus ferme et plus concret dans l'appréciation de la situation intérieure. L'on promet ainsi de s'atteler aux grands défis sociaux de l'après-guerre: assurance-vieillesse et survivants, protection de la famille, lutte contre le chômage, aide aux Suisses de l'étranger, législation agraire, etc. Surtout, apparaît le besoin de cohésion, perceptible dans ces propos à la fois rassembleurs et menaçants:

18 Cf. rapport de R. Frick à H. Guisan, 29. 3. 1945, Archives fédérales, E 5795/550.

19 Cf. Luc van Dongen: «La Suisse en 1945 et l'enjeu représenté par l'armée», *Une Suisse sans armée*, Organe d'échanges et de débats du GSsA, 26, juin 1995, pp. 19–20.

20 Cf. Erich Gysling, Mario König, Michael T. Ganz: *1945 – Die Schweiz im Friedensjahr*, Ed. Silva, Zurich, 1995, 136 p., et Mario König: «'Front machen gegen einseitigen Siegestaumel'. Ein Brief an den Bundesrat, April 1945», *Traverse*, 2, 1995, pp. 122–131.

«Aujourd'hui on peut proclamer que, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, nous avons voulu et su défendre notre indépendance. Sur cela, même lorsque nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes, *il n'y a jamais eu de divergences*. (...) Les nouvelles tâches qui nous sont assignées, nous les aborderons avec sérieux et décision, mais nous ne permettrons pas que règnent chez nous la violence, la tromperie, la ruse et la suffisance. Les dangers qui nous menaçaient du dehors ont été conjurés. *Nous saurons écarter les périls intérieurs.*»²¹

Mais en cette année 1945, plus que le pouvoir civil, c'est l'armée qui est à l'honneur et qui façonne la mémoire publique naissante. C'est ainsi que le général Guisan parvient à imposer à un Conseil fédéral réticent le principe d'un «Hommage aux Drapeaux». Ce dernier aura lieu sur la place Fédérale le 19 août 1945 et sera l'occasion idéale pour mettre en valeur le rôle de l'armée dans une perspective d'avenir. En mai-août 1945, l'armée se trouve donc amenée à exercer un rôle clé dans la mise en place de la «*mémoire officielle*» (ou «*mémoire dominante*»), cela notamment parce que ses chefs sont doublement inquiets, quant au sort de l'armée et quant à la situation internationale. Le commandement militaire redoute en effet que la transition vers la paix entraîne un relâchement de la vigilance et un affaiblissement de la force militaire. Dans une lettre datée du 3 juin 1945 et adressée à von Steiger, Guisan écrit: «La situation en Europe (...) ne nous permet pas de faillir à la plus grande vigilance. Elle exclut, en tous cas, toute solution de continuité dans le passage d'une autorité militaire responsable à une autre.»²² Deux jours auparavant, Guisan avait reçu une lettre de J. Borel, commandant de la 1^{re} C.A., qui allait dans le même sens. Borel écrivait: «Contrairement à l'opinion généralement répandue dans notre peuple (...), je crois à la reprise prochaine des hostilités en Europe sous forme d'un conflit mettant aux prises d'une part la Russie, d'autre part les Alliés... et la Suisse.» Il était raisonnable de penser, selon ce dernier, que la Russie «[allait] profiter de la situation chaotique du moment pour tenter d'envahir l'Europe occidentale et d'y instaurer un ordre nouveau de forme soviétique». L'URSS pouvait compter avec six cents divisions et des «complicités importantes dans la plupart des pays visés, y compris la Suisse», raison pour laquelle l'équipe militaire en place devait encore prendre des précautions avant de se démettre de ses fonctions²³. Dès lors, la position de Guisan à l'égard de la Seconde Guerre mondiale apparaît dominée par un singulier intérêt pour la mémoire: «Nous avons fait alors une expérience dont le souvenir ne doit pas s'effacer de notre mémoire», proclame-t-il sur la Place fédérale²⁴. Et dans son Ordre du jour daté du 8 mai 1945, on lit:

21 *Gazette de Lausanne*, 9. 5. 1945. (Souligné par moi.)

22 H. Guisan à E. von Steiger, 3. 6. 1945, E 5795/380.

23 Lettre de J. Borel à H. Guisan, 1. 6. 1945, E 5795/380.

24 *Le Courrier de Genève*, 20. 8. 1945.

«(...) Il importe enfin *que les fruits de cette expérience et de cette épreuve ne soient pas perdus*. Au contraire, il faut que, si dans un avenir proche ou lointain, notre armée devait être appelée sous les armes pour défendre encore notre indépendance, les hommes de 1939 à 1945 *se retrouvent, se reconnaissent et se dressent*. Mais ces hommes ne seront dignes de leur œuvre que *s'ils ne la renient en aucune manière*, soit dans leurs actes, soit dans leurs pensées, et qu'ils *transmettent* à ceux qui viendront après eux leur valeur, leur sens du devoir et de la fidélité.»²⁵

Guisan insiste une dernière fois sur cet aspect au moment du rapport de Jegenstorf, où sont rassemblés plus de quatre cents officiers:

«(...) Si, aujourd'hui, l'opinion publique reconnaît encore ce que vous [les officiers formant le haut-commandement, le commandement supérieur et l'état-major général] avez fait pour que le pays demeure libre, *cette reconnaissance risque de s'effacer* bientôt. Vous ne pourrez compter que très partiellement sur le *capital 'service actif'* – si beaux et si chers que soient vos souvenirs, nos souvenirs de ce temps. Plus exactement, vous ne compterez sur ce capital que pour vous-mêmes, et pour vos camarades. (...). Vous représentez tous quelque chose de plus: la grande équipe qui fut appelée à cette *école magnifique*: le service actif. Si cette expérience ne vous a pas valu le baptême du feu, qu'elle fut utile et belle, en revanche, pour la formation du caractère et de l'intelligence.»²⁶

Une tradition était en train de «s'inventer.»²⁷

La mémoire s'est également élaborée sous l'effet d'un second type d'intervention officielle, à savoir les rapports. Au travers de ces derniers, la Suisse faisait le bilan de son activité durant le conflit, mais aussi imprimait à la mémoire une certaine orientation. L'on compte au moins quatre documents de cette espèce pour les seules années 1945–1948:

1. *Le Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif 1939–1945* (auquel il faut ajouter le rapport du chef de l'état-major, celui du commandant de l'aviation et de la DCA, du chef de l'instruction et du chef du personnel)
2. *Le Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du général*
3. *Le Rapport concernant l'activité antidémocratique exercée par des Suisses et des étrangers en relation avec la période de guerre 1939 à 1945* (composé de trois parties et d'un complément)
4. *Le Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur le régime de presse en Suisse avant et pendant la période de guerre de 1939 à 1945*²⁸.

25 Ordre du jour du 8. 5. 1945, in H.-R. Kurz: *Cent ans d'armée suisse*, Lugano/Porza, 1981, p. 160. (Souligné par moi.)

26 Rapport de Jegenstorf du 19. 8. 1945, in Henri Guisan: *Rapport du Général Guisan à l'Assemblée fédérale sur le service actif*, Berne, 1946, pp. 227. (Souligné par moi.)

27 Au sens entendu par Eric Hobsbawm et T. Ranger: *Invention of tradition*, Cambridge, 1983.

28 Ce rapport fut rendu public le 27 décembre 1946 et débattu le 11 mars 1947 au Conseil national, mais il ne semble guère avoir passionné l'opinion publique à sa sortie (à cause des fêtes de Noël?). Aussi n'en ferons-nous volontairement plus état dans cet article.

Le rapport de Guisan est un document capital pour la mémoire de la guerre en Suisse, car il donne lieu au premier grand débat sur les années 1939–1945. A-t-on pour autant assisté à un examen de conscience nationale? La réponse est négative. Le document en lui-même constitue en effet un bilan exclusivement militaire, qui tourne nettement au panégyrique de l'armée. Rédigé par le bras droit de Guisan, Bernard Barbey, il relate avec minutie l'évolution de la situation du pays du point de vue du commandement militaire. Ses différents chapitres, s'ils apportent indéniablement de précieuses informations à un public avide d'en savoir plus, ont surtout pour effet de consacrer la geste résistante suisse. Diverses mesures acquièrent par là valeur de symbole: la deuxième mobilisation du 11 mai 1940, l'Ordre d'armée du 15 mai 1940 («résistance à outrance sur place...»), le réduit alpin, les deux Ordres du 3 juin 1940 («jusqu'au sacrifice absolu...»), l'Ordre d'armée du 2 juillet 1940 («la guerre continue...»), ainsi que le rapport du Grütli. Une grande attention est accordée aux «leçons de l'histoire», censées éclairer l'organisation de l'armée future. Guisan souhaite le renouvellement, le rajeunissement et l'élargissement des cadres de l'armée, une formation et une instruction davantage axée sur le sens moral et patriotique, l'amélioration et le perfectionnement de l'armement, l'élaboration d'une doctrine stratégique globale, l'acceptation du principe d'un général en temps de paix (sujet fort controversé) et un meilleur partage des compétences entre pouvoir civil et militaire. S'affirme donc la vision personnelle du général en matière de défense, de même qu'on trouve une foule d'allusions au rôle social de l'armée pour le maintien de l'unité nationale.

En raison des nombreuses polémiques déclenchées par le document, le Conseil fédéral est contraint de rectifier certains points. Le *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du général* doit donc se lire comme une mise au point, présentant une allure relativement technique. On y revient sur les points litigieux comme l'absence de plans d'opération, l'impréparation militaire, les relations entre le Conseil fédéral et le général, la question de l'inspecteur de l'armée, les problèmes dans l'aviation, le cas du commandant Bandi, l'engagement nocturne des avions suisses, le service de renseignements, Armée et Foyer, la politique d'information, le recrutement des officiers (les fameuses «carences de la bourgeoisie»), la violation du secret par le général, etc. La vérité historique n'est pas le principal souci des autorités, comme en témoigne cette déclaration figurant aux premières pages du texte:

«Le Conseil fédéral sait que le général est d'accord avec lui sur le but de leurs exposés: il s'agit non pas d'émettre des critiques par goût du dénigrement, mais de ren-

forcer notre énergie défensive et de maintenir la force de notre armée. (...). A l'heure actuelle, sauvegarder la confiance en l'armée et convaincre l'armée que l'on s'engage sur la bonne voie importent (...) bien plus que le parti à prendre sur tel ou tel point particulier.»²⁹

L'opinion publique salue dans son ensemble le rapport du Conseil fédéral comme un opportun rééquilibrage des faits. Il n'empêche que, compte-rendu militaire, instrument de combat au service d'une armée nouvelle, reflet d'une certaine vision de la Suisse, le rapport de Guisan a trois conséquences essentielles. Premièrement, il «statufie» la volonté de résistance du peuple suisse et de son armée, secondement, il contribue à «militariser» la mémoire de la guerre et, troisièmement, il renforce l'image d'une Suisse-hérisson, devant son sort à son seul courage, puisque les mesures prises par le général et l'état-major n'ont, semble-t-il, obéi qu'à leur propre logique. L'on peut se demander, avec Gautschi, si la controverse autour du rapport constitue «une étape indispensable de décantation dans une communauté démocratique de majorité bourgeoise»³⁰. Il est vrai que le rapport rompt avec plusieurs années d'inhibition officielle forcée. Mais il est non moins certain qu'il est marqué au coin du besoin de cohésion nationale.

Différent est le rapport sur les activités dites antidémocratiques³¹. Par sa genèse d'abord, puisqu'à son origine se trouve une motion parlementaire, signée par plus de 80 conseillers nationaux. Par sa portée ensuite, puisqu'il émane du Ministère public de la Confédération et qu'il est chargé de lourdes implications idéologiques. Il s'inscrit dans le chapitre de l'attitude officielle vis-à-vis des «mauvais Suisses» et des étrangers devenus indésirables après 1945. Voici ce qu'avait demandé le radical Ernst Boerlin:

«Le Conseil fédéral est invité à faire à l'Assemblée fédérale et au peuple, dans la forme qu'il jugera opportune, un exposé général et complet du résultat des enquêtes instruites sur l'activité antidémocratique exercée, en relation avec la période de guerre de 1939 à 1945, par des organisations ou des personnes étrangères ou dépendant de l'étranger. L'exposé s'étendra aux Suisses qui auront été mêlés à ces agissements.»³²

Boerlin désirait montrer l'efficacité des autorités policières suisses et l'étendue des agissements ayant représenté un danger pour l'Etat. Il espérait également pouvoir canaliser le besoin d'épuration qui se faisait sentir dans la population et faciliter de la sorte la normalisation des rapports avec l'Allemagne et l'Italie. Enfin, il escomptait un renforcement du sentiment

29 *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le rapport du général*, Berne, 7. 1. 1947, p. 5.

30 Cf. Willi Gautschi: *op. cit.*, p. 671.

31 Cf. *Feuille fédérale*, 1946, I, p. 1 et ss., II, p. 165 et ss., II, p. 203 et ss., II, p. 1045 et ss.

32 *Bulletin sténographique du Conseil national*, 5. 6. 1945, p. 313.

national par l'identification des «faux Suisses», une expression alors fréquemment utilisée et qui désignait avant tout les communistes. A nouveau, l'on est confronté à l'impératif de cohésion nationale. Une activité «anti-démocratique» s'applique, sous la plume de la police politique, à toute activité national-socialiste, fasciste ou communiste (sens politique) et à toute activité contrevenant aux prescriptions suisses pour garantir la sûreté de l'Etat et l'indépendance nationale (sens policier). Les rapports font ainsi état des menées de ce type observées sur sol helvétique à partir des années vingt. A la fin du troisième rapport, on discerne clairement une volonté d'assimiler nazisme et communisme, extrême-droite et extrême-gauche. Or, depuis la levée des interdictions des organisations communistes, leur poursuite est devenue plus difficile. Désormais, l'«essentiel n'est plus de savoir si un organisme est communiste (...), mais de déterminer s'il a des buts subversifs, tels que la modification de nos institutions démocratiques par des moyens illégaux»³³. Le rapport sur les activités antidémocratiques assure à la mémoire publique sa coloration morale et idéologique ainsi que sa bonne conscience. Il assoit l'idée selon laquelle la Suisse n'a jamais fléchi dans son attachement à la *démocratie* et a adopté une conduite fondée sur le *juste milieu*. Un commentaire de Pierre Béguin dans la *Gazette de Lausanne* illustre bien l'esprit dans lequel la majeure partie de l'opinion appréhende la période 1939–1945:

«Les Suisses étaient trop sains d'esprit et trop attachés aux valeurs sur lesquelles ils ont édifié leur communauté nationale pour se laisser impressionner ou se laisser séduire. A quelques exceptions près – qui concernent *des trublions et des dévoyés* – ils n'ont pas chancelé. On fera bien de s'en souvenir: Hitler n'avait pas encore atteint à sa plus grande puissance que les 'fronts' étaient déjà démonétisés, discrédités, définitivement liquidés; il n'avait pas encore achevé son réarmement que tout le monde se ralliait chez nous au principe de la défense nationale et s'attachait avec *une conviction sans réserves aux principes démocratiques*; il nous pouvait encore le plus grand mal que, indifférents à sa colère probable, nous mettions ses agents et amis hors d'état de nuire. *Et c'est ainsi que cette page de notre histoire qui aurait pu être la plus sombre a été en vérité des plus claires*. Il en ira ainsi à l'avenir également, face à d'autres dangers, si nous restons fidèles à nous-mêmes, si nos *réflexes nationaux* jouent avec la même perfection.»³⁴

Les «trublions» et «dévoyés» sont bien sûr à mettre en relation avec tous les indésirables de l'immédiat après-guerre qui se voient «épurés». En effet, un «mouvement d'épuration» (terme employé par le Conseil fédéral) se produit après la défaite des régimes totalitaires. Il s'applique en fait à deux catégories de personnes bien distinctes: d'une part les étrangers compromis (nationaux-socialistes et fascistes), d'autre part les «mauvais

33 *Bulletin sténographique du Conseil national*, 1946, II, p. 262.

34 *Gazette de Lausanne*, 9. 1. 1946. (Souligné par moi.)

Suisses» (frontistes, traîtres, espions...). Entre 1945 et 1948, l'on comptabilise au niveau fédéral environ 1600 expulsions de ressortissants allemands et italiens³⁵. Pour sa part, le Tribunal fédéral conduit 6 procédures impliquant 102 citoyens suisses inculpés de 1946 à 1948. 99 Suisses seront condamnés à des peines diverses pour trahison politique, service de renseignements politiques ou militaires, violation de secrets militaires, service militaire à l'étranger ou autre. Parmi eux, notons les noms de P. Benz, G. Oltramare, P. Bonny, R. Fonjallaz, J. Barwirsch, H. Frei, F. Riedweg, T. Stadler, F. Burri et M.-L. Keller³⁶. La condamnation des «Suisses nationaux-socialistes» s'appuie prioritairement sur l'article 266 du code pénal (alinéa premier), punissant tout Suisse qui «aura commis un acte tendant à porter atteinte à l'indépendance de la Confédération ou à mettre cette indépendance en danger, ou à provoquer, de la part d'une puissance étrangère, dans les affaires de la Confédération, une immixtion de nature à mettre en danger l'indépendance de la Confédération». Jugés pour avoir porté atteinte à l'indépendance de la Confédération, les condamnés suscitent l'ire générale du peuple et de l'opinion publique, dans un contexte totalement obnubilé par la chasse aux nazis. Mis à l'index, bannis du consensus national, ceux-ci semblent satisfaire un besoin de boucs-émissaires et de victimes expiatoires. Du même coup, l'idéologie officielle s'exonère de tout soupçon philofasciste et la mémoire publique de la guerre se purifie, ce qui transparaît assez nettement dans le procès Oltramare/Bonny/Fonjallaz, ouvert le 10 novembre 1947. Par conséquent, on s'aperçoit que la justice a aussi sa part dans l'élaboration de la mémoire, en légitimant les catégories morales communes. Dans la Suisse de 1945, «rendre justice» ne signifie toutefois pas faire justice de crimes réels, mais plutôt sanctionner des fautes qui *auraient* pu avoir des conséquences graves.

Toutefois, la justice n'est sollicitée que pour les «extrémistes». Dans le cas des signataires de la pétition du 15 novembre 1940 (les «deux cents»), qui demandait la mise au pas de la presse suisse (notamment de certains grands titres bourgeois), une adaptation de la politique extérieure helvétique à l'Ordre nouveau et la sortie de la Suisse de la Société des Nations, le Conseil fédéral n'a en effet pas cru devoir engager de poursuites pé-

35 Cf. *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant l'activité antidémocratique*, complément aux parties I et II, 25. 7. 1946, pp. 1046–1055, et *Rapport du Conseil fédéral sur sa gestion*, années 1945–1947.

36 Cf. *Rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les poursuites engagées contre des Suisses nationaux-socialistes pour atteinte à l'indépendance de la Confédération*, 2. 12. 1948, in *Feuille fédérale*, vol. III, 1948, pp. 997–1081. Sur le cas d'un Suisse ayant fait partie des Waffen SS, lire Linus Reichlin: *Kriegsverbrecher Wipf, Eugen. Schweizer in der Waffen-SS, in deutschen Fabriken und an den Schreibtischen des Dritten Reiches*, Zurich, 1994.

nales. Le 22 janvier 1946, il s'est résolu à publier la liste des noms des 173 signataires, mais assurait en même temps que ceux-ci étaient pour la plupart de bons patriotes. Bien que censée sonner le glas de la bourgeoisie, selon la presse d'extrême-gauche, l'affaire des deux cents n'affectera pas les représentations établies. La presse conservatrice, en effet, n'éprouve aucune difficulté à montrer le caractère abusif d'une généralisation qui condamne en bloc la «bourgeoisie», alors que nul n'ignore l'existence de puissants courants de résistance dans les milieux bourgeois³⁷.

La mémoire communiste

Pour des raisons historiques qu'il n'est point besoin de développer, on ne constate pas en Suisse, au lendemain du conflit, un affrontement comparable à celui qui existe en France, où s'opposent presque d'égale à égale la «mémoire gaulliste» et la «mémoire communiste» de la guerre³⁸. Notre intérêt pour l'attitude de l'extrême gauche à l'égard du passé récent peut néanmoins se justifier par le fait que, en dépit du poids électoral presque insignifiant des communistes suisses (7 sièges sur 194 au Conseil national en 1947), l'*anticommunisme* joue un rôle déterminant dans la vie politique et culturelle du pays. Le discours communiste trouve ainsi auprès de l'opinion publique conservatrice une attention sans commune mesure avec sa force réelle. Par ailleurs, il faut souligner combien la presse du Parti suisse du travail (PST), fondé en octobre 1944, est obnubilée par la Seconde Guerre mondiale, ce qui nous incite à parler d'une véritable «*mémoire communiste*», la seule à se présenter comme une alternative à la mémoire officielle.

Les leitmotifs de l'extrême-gauche sont au nombre de quatre: premièrement, le Conseil fédéral avait conduit une politique profasciste; deuxièmement, sa politique avait été inféodée à l'Axe; troisièmement, la classe dirigeante avait été disposée à collaborer avec l'ennemi en cas d'agression; et quatrièmement, seuls les militants communistes avaient été à la fois résistants et antifascistes³⁹. La grille de lecture est donc identique à celle des communistes des pays voisins, quand bien même la situation de la Suisse pendant la guerre avait été fort différente. Comme en France, par exemple, Léon Nicole et Jean Vincent se réclament d'une légitimité antifasciste et

37 Sur les «deux cents», cf. Gerhart Wäger: *Die Sündenböcke der Schweiz. Die Zweihundert im Urteil der geschichtlichen Dokumente 1940–1946*, Olten, 1971.

38 Cf. Pierre Nora: «Gaullistes et communistes», in Pierre Nora (sous la dir. de): *Lieux de mémoire*, t. III, *Les France*, Paris, 1992, pp. 347–393.

39 Nous renvoyons le lecteur à la *Voix ouvrière* de 1945–1946, en particulier les 22. 1. 1946, 26. 1. 1946, 9. 2. 1946, 19. 2. 1946, 28. 5. 1946 et 27. 7. 1946.

occultent le pacte germano-soviétique. Invoquant la *collaboration* des élites, le PST exige inlassablement une épuration complète du personnel dirigeant. Durant les premières années qui suivent la capitulation de l'Allemagne, il y a revisitation fébrile de l'histoire suisse entre 1917 et 1945 à la lumière du sentiment collectif le mieux partagé de l'heure, la démonisation absolue du nazisme. Dans ses articles, l'extrême-gauche évoque la collaboration économique entre la Suisse et l'Allemagne⁴⁰, le rôle de Marcel Pilet-Golaz, la soi-disant dépendance du Département de justice et police à l'égard de Berlin, la sollicitude accordée aux nazis résidant en Suisse, la politique de Giuseppe Motta envers l'Italie fasciste, la médiation secrète de C.-J. Burckhardt entre les Anglais et les Allemands en 1941, l'affaire du colonel d'extrême-droite A. Fonjallaz et la condamnation du militant socialiste Paul Choux en 1936. Face au général Guisan, la presse communiste adopte une position ambivalente, qui oscille entre le respect sincère pour le «résistant» et la critique tantôt voilée, tantôt franche de celui qui incarne malgré tout le militarisme⁴¹.

Au cours des années 1945–1948, la guerre exerce chez les communistes une fonction qu'elle n'a dans nulle autre formation. Son usage exprime davantage qu'une simple instrumentalisation politique. La fréquence des recours au passé traduit également une volonté d'affirmation identitaire. Le PST a conscience d'être l'unique parti «né de la guerre». De son point de vue, le grand vainqueur de Hitler est l'URSS qui, par la victoire, a rendu possible la fondation du parti. Les «hommes nouveaux» du PST ont le sentiment de marcher dans le sens de l'Histoire et rêvent, conformément à ce qui se passe dans certains pays, d'une régénération du monde sous l'égide du grand parti frère. Mais il faut bien dire que la mémoire communiste sera d'une incidence dérisoire sur le consensus de cette époque. Or, si l'extrême-gauche ne comprend pas la particularité du «totalitarisme helvétique»⁴² de 1939–1945, pas plus qu'elle n'offre une interprétation satisfaisante du phénomène nazi, elle soulève souvent des questions pertinentes et fait connaître certains faits que personne n'aborde⁴³.

40 Lire par exemple les commentaires de la *Voix ouvrière* autour du rapport du sénateur américain Kilgore (12 janvier 1946) ou à propos des accords de Washington (mai 1946).

41 Cf. par exemple la *Voix ouvrière* du 15. 3. 1946 et le *Vorwärts* du 3. 5. 1946.

42 Cf. Georg Kreis: «Die Schweiz und der zweite Weltkrieg. Bilanz und bibliographischer Überblick nach 30 Jahren», in *La seconda guerra mondiale nella prospettiva storica a trent'anni dalla epilogò*, Côme, 1977, pp. 219–241.

43 A noter que les communistes ne furent ni les seules ni sans doute les plus lucides voix critiques qui s'exprimèrent dans l'immédiat après-guerre. Il reste par exemple à étudier plus en détail le cas du journal *Die Nation* et celui de certains cercles chrétiens ou socialistes religieux (L. Ragaz, M. Wolff, etc.). Cf. Mario König: «Befangenes Gedenken. Die Schweiz im Rückblick auf den Zweiten Weltkrieg 1945 und 1995», *Bulletin de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales*, 1, 1995, pp. 27–32.

Un miroir aux alouettes

Dans le tourbillon de 1945–1946 relatif à la guerre, une grande confusion imprègne les esprits. C'est ce que l'on remarque en analysant les différentes «affaires» qui éclatent dans l'actualité de l'immédiat après-guerre. Il y a d'abord l'affaire de l'internement déclenchée par Radio-Moscou le 16 juin 1945, qui concerne le problème des internés russes. Puis, toujours en rapport avec l'internement, le scandale des fonctionnaires fédéraux coupables d'escroquerie, d'abus de confiance et de gestion déloyale. Ensuite, c'est l'affaire Hügel, d'une portée nettement plus grave, touchant au problème des conversations germano-suisse de 1940–1941 ayant eu pour but d'aplanir les différends entre la Suisse et l'Allemagne⁴⁴. Cette dernière survient au même moment que le scandale des «deux cents» et soulève à son tour la délicate question des rapports entre une partie des milieux dirigeants suisses et certaines sphères allemandes. Puis, il y aura l'affaire Masson – provoquée par le colonel-brigadier Roger Masson lui-même –, qui met à jour quelques aspects discutables de l'activité du service de renseignements⁴⁵. Enfin, bien que mineure, l'affaire des baraques révèle encore l'existence d'un commerce de vente de bois à l'Allemagne ayant impliqué plusieurs personnalités suisses bien placées, dont le fils du général Guisan.

En 1945–1946, les régimes nazis et fascistes sont partout perçus comme le «mal absolu»⁴⁶ et ne sont appréhendés que par l'indignation morale. En Suisse également, le débat se ressent de ce climat intellectuel: emportées par leur argumentation, certaines voix critiques finissent parfois par s'assimiler à de vrais combattants antinazis. Les conflits portent sur les notions de «résistance», «adaptation», «collaboration», «défaitisme» et «trahison», à l'instar des pays ayant réellement connu ces phénomènes. L'*indétermination* qui se trouve au cœur de l'histoire suisse durant la Seconde Guerre mondiale (qu'aurait fait la Suisse si elle avait été attaquée?)

44 Le SS Klaus Hügel, qui s'était dit président de la chambre de commerce de Stuttgart mais qui travaillait en réalité pour une organisation douteuse et qui fut, dès 1942, un agent important du service d'espionnage allemand, avait eu plusieurs conversations en 1940 et 1941 avec des officiers conservateurs et germanophiles, des représentants de la presse nationale, de l'industrie et du capital. Celles-ci ne débouchèrent pas, selon Edgar Bonjour, sur des mesures concrètes. Le Département de Pilet-Golaz n'avait pas pris part aux réunions, mais s'était fait mettre au courant et avait fait délivrer des visas à deux Allemands.

45 Masson, chef du service de renseignements suisse, avait rencontré à plusieurs reprises le général SS Walter Schellenberg (son homologue allemand depuis 1942). Dans une interview sensationnelle accordée à un journal anglais, le chef du SR affirma qu'une intervention de Schellenberg auprès de Hitler avait évité à la Suisse une agression allemande en mars 1943. En vérité, cette menace fut un leurre destiné à tromper les Alliés. Dans la foulée, l'opinion publique apprenait que le général Guisan avait aussi rencontré Schellenberg en 1943.

46 François Furet: *Le passé d'une illusion. Essai sur l'idée communiste au XX^e siècle*, Paris, 1995, p. 410.

confère aux discussions de cette période un caractère de «miroir aux alouettes». La droite reproche à la gauche d'avoir tardé à reconnaître la nécessité de la défense nationale, tandis que cette dernière accuse la droite de complaisance envers les régimes nazis, fascistes et pétainiste. Les communistes passent pour avoir été la cinquième colonne de Moscou et les alliés objectifs du III^e Reich de 1939 à 1941. Comme on l'a vu, ceux-ci qualifient les partis de droite de profascistes et de prohitlériens, tout en condamnant les socialistes pour leur participation gouvernementale pendant la guerre et leur attitude antidémocratique au sujet de l'interdiction du parti communiste. Les socialistes s'en prennent quant à eux aussi aux catholiques-conservateurs, dont ils dénoncent les dispositions d'adaptation à l'Ordre nouveau et les dérives fascisantes. Ces derniers rappellent les positions antisoviétiques de la gauche avant 1943⁴⁷... Ainsi, certaines évidences historiques sont niées: la presse bourgeoise, par exemple, refuse de reconnaître son attitude ambiguë en 1940. La mouvance catholique-conservatrice, quant à elle, qui s'était effectivement signalée par un esprit très réceptif au langage des Etats autoritaires (de Mussolini et de Salazar plutôt que de Hitler), n'a pourtant pas de peine à s'intégrer dans la nouvelle configuration issue de 1945. S'alignant fièrement sur les mythes officiels, elle trouve un facile exutoire dans un patriotisme et un anticommunisme fervents. De son côté, un René Payot, rédacteur en chef et directeur du *Journal de Genève*, connu pour la qualité de ses émissions radiophoniques diffusées à partir d'octobre 1941, mais aussi favorable avant 1942–1943 à la «solidarité européenne germanique» et hostile au général de Gaulle, n'embarrassera point les milieux conservateurs lorsqu'il se verra confié le titre de «héros» par les résistants français et les maquisards belges⁴⁸.

Conclusion

Dans les pays belligérants ayant été touchés par la Seconde Guerre mondiale, l'immédiat après-guerre est une période où l'on reconstruit, où l'on panse les blessures et où les gouvernants s'efforcent de rebâtir leur communauté nationale. Les peuples sont en deuil, parfois des suites de déchirures internes, et les Etats se voient contraints d'édifier une mémoire de réconciliation et de réparation. Le problème est de parvenir à résorber le

47 Sur la querelle entre socialistes et catholiques-conservateurs, cf. Paul Schmid-Ammann: *Der politische Katholizismus*, Berne, 1945; Martin Rosenberg: *Wer machte in Anpassung?*, Berne, 1945 (recueil d'articles parus dans le *Vaterland* lucernois) et «Wir lassen uns nicht manövrieren!» *Tatsachen und Feststellungen zum Thema «Politischer Katholizismus»*, Berne, 1947.

48 Sur René Payot, cf. Michel Caillat: *René Payot, un regard ambigu sur la guerre (1939–1942)*, Mémoire de licence (sous la direction de Mauro Cerutti), Université de Genève, 1997.

passé. En Suisse, les gouvernants n'ont pas à affronter les mêmes difficultés, mais la mémoire de la guerre constitue tout de même un enjeu politique non négligeable. Il s'agit alors de *prévenir* les dissensions intérieures, d'assurer la pérennité de l'armée et de réussir l'intégration du pays au nouvel ordre mondial. Par conséquent, la mémoire qui s'échafaude est soumise à des impératifs qui relèvent autant de la politique intérieure qu'extérieure. En clair, le problème est de *fabriquer* un passé conforme aux nécessités du présent. Force est d'admettre le rôle fondamental de l'armée dans ce processus et l'action extrêmement volontariste de Guisan. Tout est entrepris – dans les limites d'un Etat libéral et démocratique –, par celui qui s'apprête à rentrer dans le rang, pour faire du service actif un véritable lieu de mémoire.

Au niveau de l'opinion publique, la période 1945–1948 voit d'abord l'apparition d'un besoin collectif d'explication, après une époque où parler c'était nuire au pays. L'on s'intéresse surtout aux menaces militaires qui pesèrent sur la Suisse, aux rapports entre Suisses et nazis, ainsi qu'aux problèmes d'espionnage. Par ailleurs, il convient aussi de signaler un sentiment de malaise, voir une mauvaise conscience, qui s'empare de certains esprits. En 1944, l'homme de lettres Robert de Traz souffrait par exemple à l'idée de penser que les Suisses étaient demeurés «en marge d'une humanité tragiquement renouvelée»⁴⁹. Quelques années plus tard, l'écrivain Max Frisch évoquera quant à lui le douloureux destin de la Suisse, «vide entre guerre et paix, une façon de n'être pas complètement présent aux choses, une attente, une impuissance dans un bonheur de façade»⁵⁰. Surviennent ensuite les «affaires» – cette «dramaturgie sociale» comme les appelle l'historien Pascal Ory – qui donnent lieu à des polémiques très vives et à de nombreuses interventions politiques. La gauche se montre globalement désireuse d'en savoir plus, tandis que la droite souhaite clairement «tourner la page». Et pourtant, les socialistes, relativement critiques à l'égard des explications officielles, ne veulent pas d'une séance extraordinaire du Conseil national consacrée à l'attitude de la Confédération durant la Seconde Guerre mondiale. Une proposition du démocrate P. Schmid-Ammann, publiée le 9 janvier 1946 dans *Die Nation*, ne recueille pas le nombre de signatures nécessaires⁵¹. En conséquence, on peut reprendre l'heureuse expression d'Aram Mattioli pour affirmer qu'après

49 Cité in Patrice Favre: *La Suisse après la Seconde Guerre mondiale (1944–1946). Politique extérieure et opinion publique*, Fribourg, 1979, p. 44.

50 Cité in Anne-Françoise Praz: *Du Réduit à l'ouverture. La Suisse de 1940 à 1949*, Prilly, 1995, p. 173.

51 Le groupe parlementaire socialiste compte alors 54 conseillers nationaux. Seules 47 signatures auraient suffi pour convoquer une séance extraordinaire.

un bref «printemps du souvenir»⁵², les «réflexes nationaux» (Pierre Béguin) reprennent le dessus, y compris au sein de la gauche non communiste.

Au terme de cette première phase du souvenir et d'organisation du souvenir, l'image qui s'impose est celle d'une Suisse ayant unanimement et continûment résisté aux tentations défaitistes, sauf durant une brève période en 1940, où l'on a constaté un léger fléchissement moral heureusement corrigé par le général Guisan. Il faut toutefois noter une petite nuance chez les militaires, qui insistent volontiers sur la défaillance du pouvoir civil en 1940. Dans l'état de confusion des idées perceptible dans la presse, la synthèse officielle a pour elle de renforcer l'unité nationale et de s'imposer par son évidence. En effet, le *résultat* (une Suisse intacte) est abondamment utilisé comme argument suprême. Que répondre, en 1946, à un Olivier Reverdin, qui déclare: «On juge l'arbre à ses fruits»⁵³ ...?

Les velléités critiques sont à la fois limitées par l'état des mentalités (la chasse aux nazis) et par l'état des connaissances. Il est des thèmes impossibles à aborder faute d'informations suffisantes (l'affaire de la Charité-sur-Loire, etc.), alors qu'il en est d'autres qui le sont pour des raisons différentes: le problème du refoulement des Juifs ne semble pas avoir fait l'objet de dénonciations particulières dans l'immédiat après-guerre; on ignore bien sûr à ce moment la teneur exacte des accords de 1938, qui introduisirent le tampon «J» dans les passeports des Juifs allemands et autrichiens. Sans doute est-ce aussi dû au fait que l'époque ne perçoit pas encore la spécificité de la Shoah. Signe des temps, la *Voix ouvrière*, prononçant en octobre 1946 un réquisitoire contre l'ancien chef de la Police, Heinrich Rothmund, lui reproche uniquement d'avoir refusé l'entrée en Suisse à «diverses catégories de réfugiés»⁵⁴. Et le même journal de se borner à louer les qualités plastiques, le scénario et l'interprétation du célèbre film de Leopold Lindtberg, «*La dernière chance*», sans relever les aspects qui semblent, aujourd'hui, prêter le flanc à la critique⁵⁵? Néanmoins, les milieux d'opposition – la *Voix ouvrière* et le *Vorwärts* (communistes), le *Volksrecht* (socialiste), *Die Nation* (progressiste), etc. – s'en prennent à la

52 Aram Mattioli: *Zwischen Demokratie und totalitärer Diktatur. Gonzague de Reynold und die Tradition der autoritären Rechten in der Schweiz*, Zurich, 1994, p. 291.

53 «Des gens à la mémoire un peu courte, et auxquels on doit se féliciter que nos destinées n'aient pas été confiées au moment critique, vont disant qu'on aurait dû interdire toutes les organisations du parti national-socialiste, expulser sans hésitation les suspects, demander le rappel des diplomates qui conspiraient contre nous. On aurait aussi pu déclarer la guerre à l'Allemagne et donner l'ordre à l'armée suisse de forcer les passages du Rhin! On juge l'arbre à ses fruits. La politique de prudence du Conseil fédéral a valu à notre pays de n'être pas envahi» (*Journal de Genève*, 10. 1. 1946).

54 *Voix ouvrière*, 3. 10. 1946.

55 *Voix ouvrière*, 13. 7. 1945.

version dominante de l'histoire et font allusion à la plupart des «zones d'ombre»⁵⁶ des années 30 et 40. Mais la Suisse entrant de plein pied dans le climat de guerre froide, même les voix discordantes les plus modérées sont aussitôt assimilées à celles des communistes et, de ce fait, discréditées.

Pour conclure, rappelons un des aspects les plus significatifs de la mémoire de la guerre en Suisse dans la période qui nous occupe, à savoir l'occultation de ce que l'idéologie conservatrice, partie prenante de la défense nationale spirituelle, avait eu de «fascisant», de réactionnaire et d'antidémocratique. La Suisse réussit finalement sa transition vers la paix dans la continuité et sans grands dommages – du moins à court terme, car un demi-siècle plus tard les réalités enfouies en 1945 provoqueront une crise sans précédent. Cette continuité n'était pas garantie dès le départ, mais une fois assurée, elle acquerra les traits d'une évidence et contribuera à légitimer la mémoire officielle.

56 Jakob Tanner a dressé une liste non exhaustive de ces «zones d'ombre»: réception des frontistes en 1940, discours de Pilet-Golaz du 25 juin 1940, espoirs d'une victoire allemande chez une partie des milieux industriels et financiers suisses, censure de la presse, interdictions des communistes, rapports économiques avec l'Allemagne, problème de l'or nazi, etc. (cf. Jakob Tanner: *Bundeshaushalt, Währung und Kriegswirtschaft. Eine finanzsoziologische Analyse der Schweiz zwischen 1938 und 1953*, Zurich, 1986, p. 316).